

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / MME SABINE BERNASCONI

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Septembre 2018**

OBJET : Museon Arlaten - Convention de mise à disposition à titre gratuit de la salle municipale « le Panoramique » à Tarascon pour le spectacle « Le journal d'Hélène T, Arles, 1914-1918 ».

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Septembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver la convention de mise à disposition à titre gratuit de la salle municipale « le Panoramique » avec la Commune de Tarascon, dont le projet est annexé au rapport ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer cette convention.

A l'unanimité
Monsieur LIMOUSIN ne prend pas part au vote

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**